



Mise en séparatif & Renouvellement de la conduite d'eau potable Impasse de la Moilleta

Séance d'information aux riverains

05 mai 2025 – CSD Ingénieurs SA – Alice Zenoni – Nicolas Boissard



CSDINGENIEURS 
INGÉNIEUX PAR NATURE

Présentation du jour

1

Introduction

2

Étude technique et déroulement du chantier

3

Suite de l'étude

1. Introduction

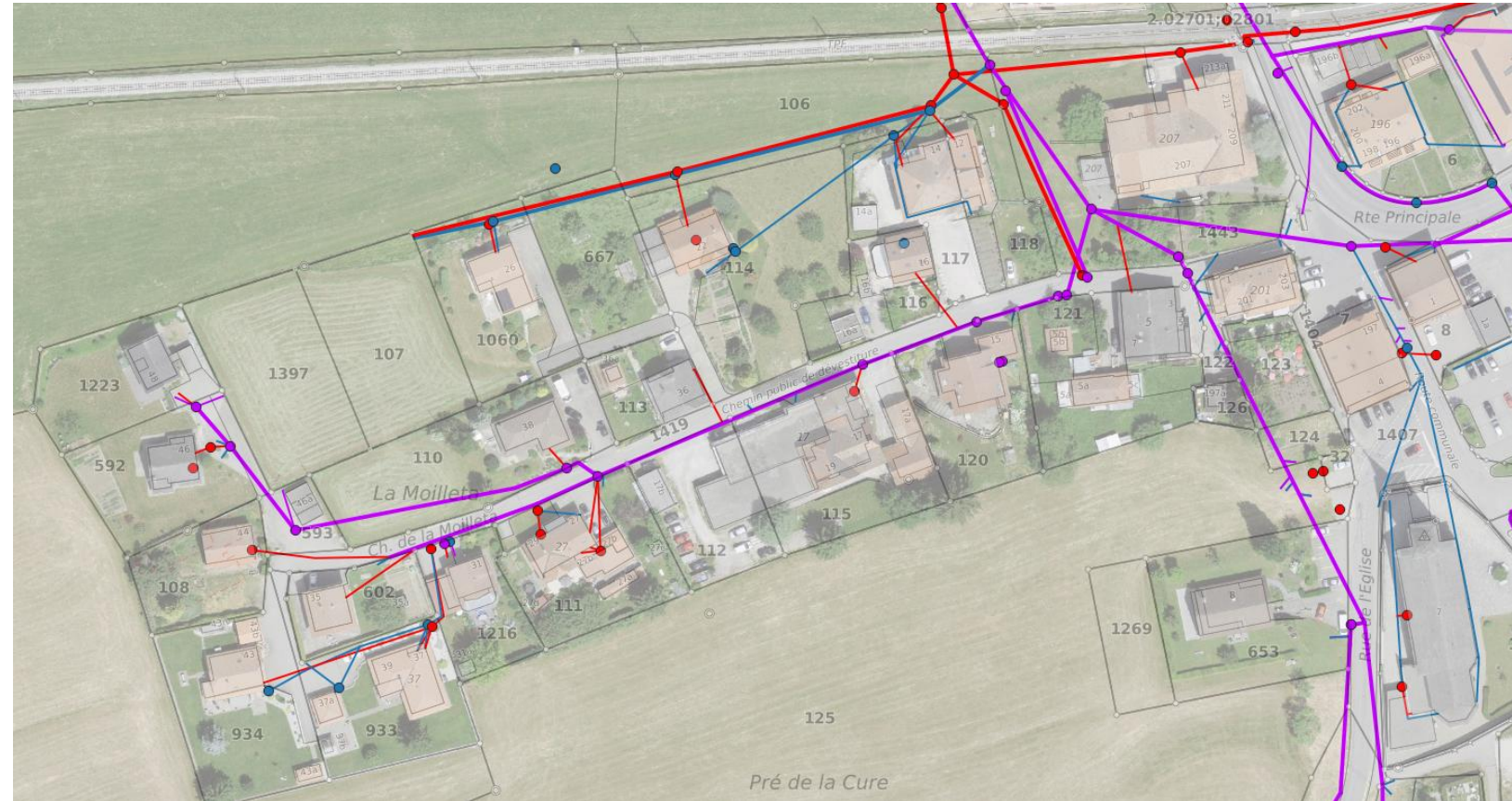
+ Périmètre de l'étude :



1. Introduction

+ Situation initiale :

- Evacuation des eaux : système unitaire, Déversoir d'Orage déversant ses eaux mixtes dans le Diron en cas de (fortes) pluies (exutoire Bumotec)
- Réseau d'eaux mixtes traversant l'Art. 1443 ;
- Attentes posées sur cette parcelle en 2020 ;



1. Introduction

+ Situation initiale :

- Réseau d'eau potable récent et pouvant être conservé sur différents tronçons et à refaire sur le reste du tracé



1. Introduction

+ Situation initiale :

- Largeur de route variable, entre 3.80 m et 5.40 m
- Lisibilité difficile
- Souhait d'une largeur uniforme et de sécuriser les piétons



1. Introduction

+ Concept du PGEE (2008) :

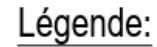
Etape	Délais	Objectif principal
Etape 0	2010	Corriger les "points noirs"
Etape 1	2015	Maîtriser les surverses unitaires y c. à la STEP
Etape 2	2025	Optimiser le réseau (ECP, surverses unitaires)
Etape 3	long terme	Séparatif intégral dans tout le bassin versant

+ « Les secteurs en unitaire seront mis en séparatif à plus ou moins long terme »

+ Cadre légal :

Conformément au règlement communal relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux (art. 11 et 13), les propriétaires de biens-fonds ont l'obligation d'adapter leurs raccordements privés suite à la modification du réseau communal.

- L'entièreté du raccordement privé appartient au privé (même s'il est situé sous domaine public)
- Conduites de branchement privé prises en charge par la commune jusqu'à 1m chez le privé



-  Collecteur d'eaux mixtes projeté
-  Collecteur d'eaux usées projeté
-  Collecteur d'eaux claires projeté

Collecteur d'eaux usées projeté

Collecteur d'eaux claires projeté

Collecteur d'eaux usées projeté

Collecteur d'eaux claires projeté

Le SEn impose la mise en place d'une chambre privée d'eaux usées et d'une chambre privée d'eaux claires par bien-fonds.

Les chambres doivent être positionnées à l'extérieur du bâtiment & sur la parcelle privée.

Présentation du jour

1

Introduction

2

Étude technique et déroulement du chantier

3

Suite de l'étude

2. Étude technique et déroulement du chantier

+ Approche méthodologique :

- Investigation de tous les biens-fonds (CorellTech) pour contrôler la séparation des eaux et mesurer les niveaux et emplacements des rejets des eaux usées et eaux claires, et les emplacements des introductions d'eau potable ;
- Définition des données de base :
 - de dimensionnement des conduites : débits, vitesses d'écoulement et matériaux ;
 - de dimensionnement de la route, y compris réalisation de sondages de la route existante.
- Étude technique routière : gabarit nécessaire, réflexion sur interface piétons voitures ;
- Étude technique collecteurs : choix du tracé, dimensionnement des profils types, franchissement des obstacles ;
- Dessin des plans de situation, profils en long et coupes-types du projet ;
- Estimation des coûts.

+ Réalisation des investigations et reports sur le plan des réseaux privés de chaque bien-fonds



2. Étude technique et déroulement du chantier

+ Dimensionnement des collecteurs :

- Diamètre ;
- Pente ;
- Débits ;
- Matériaux.

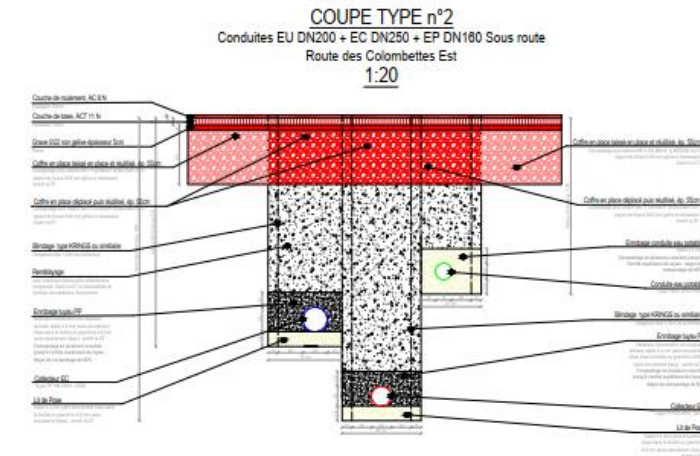
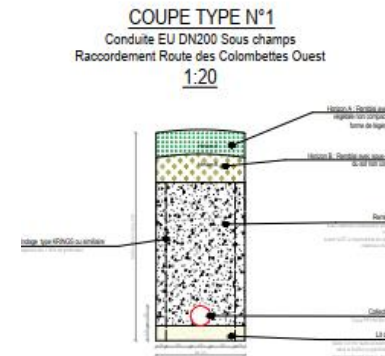
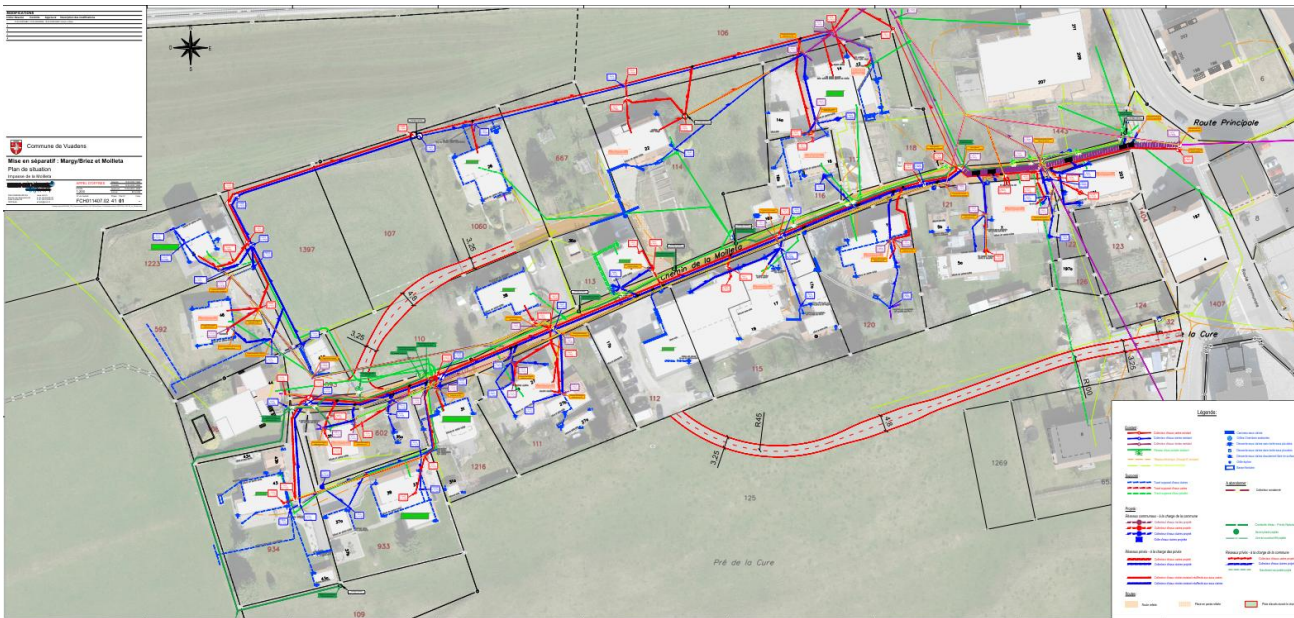
+ Réalisation de sondages routiers :

- Permet de connaître les caractéristiques de la superstructure de route existante ;
- Permet d'estimer si le coffre de route et/ou le remblais pourront être réutilisés.



2. Étude technique et déroulement du chantier

+ Définition des tracés / profils en long

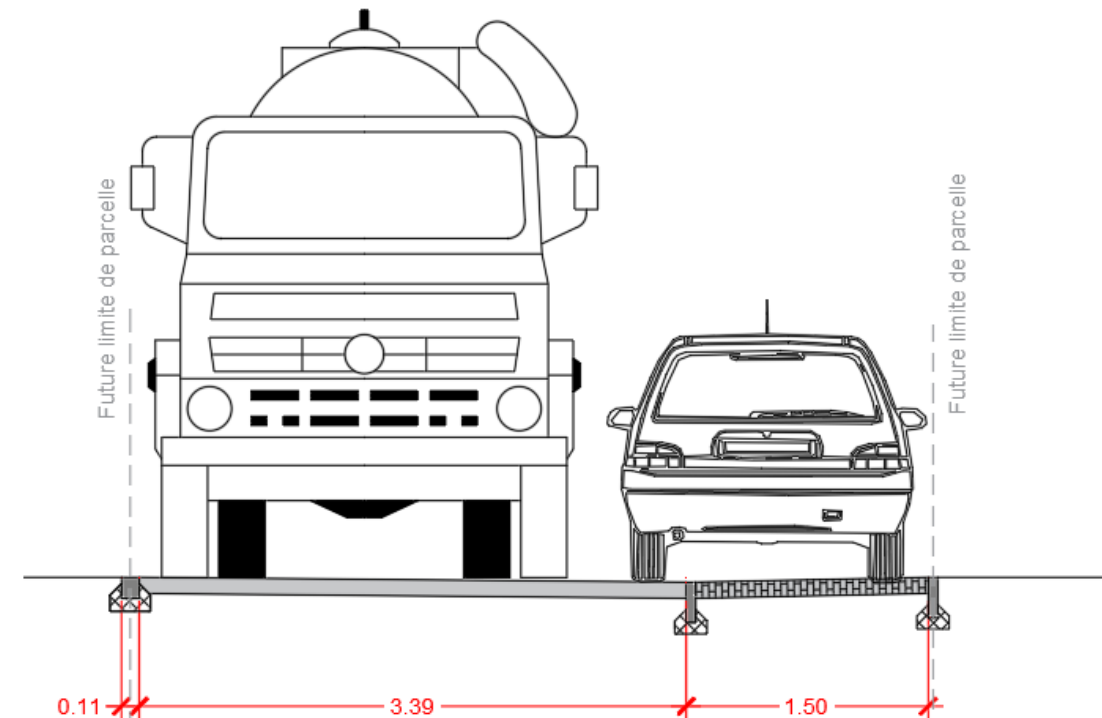
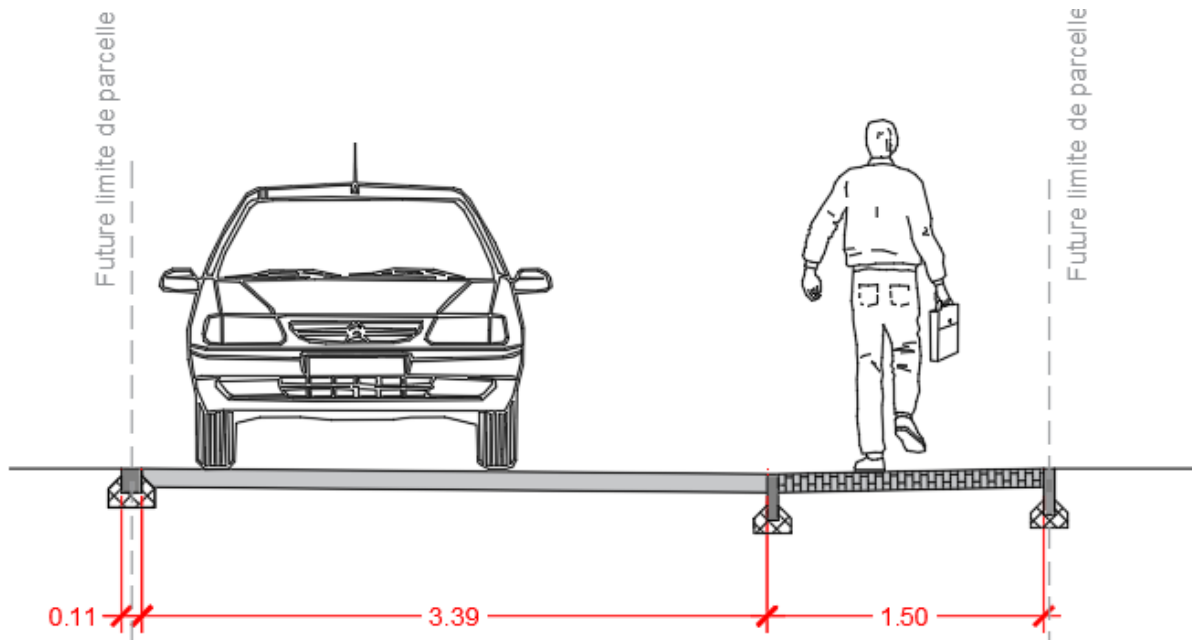


2. Étude technique et déroulement du chantier

+ Projet routier

- Largeur de route de 3.50 m (croisement voiture-vélo possible)
- Accotement en pavés au même niveau de 1.50 m
- Largeur totale de 5 m permet le croisement «Voiture-Camion» à 20 km/h

[Lien vers les plans](#)

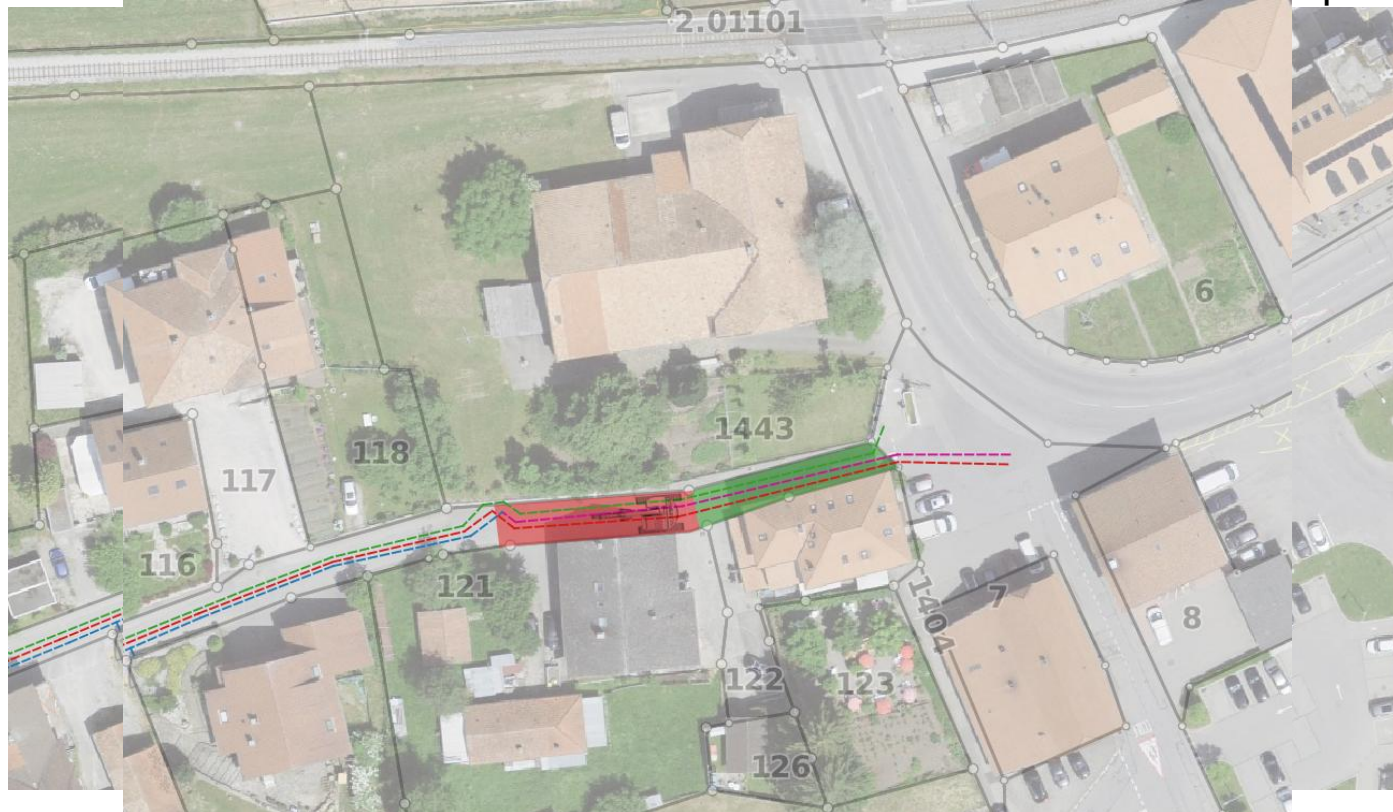


2. Étude technique et déroulement du chantier

+ Solutions pour maintenir les accès riverains durant le chantier :

- Au tout début du chantier : fraisage de la route, accès encore possibles sur grave
- Chantier par étapes, démarrage aux points de raccordement des réseaux EU/EC
- Etape 1 : pose des réseaux EU/EC/EP sur l'Est de l'Impasse (attentes pour le projet Valtraloc)

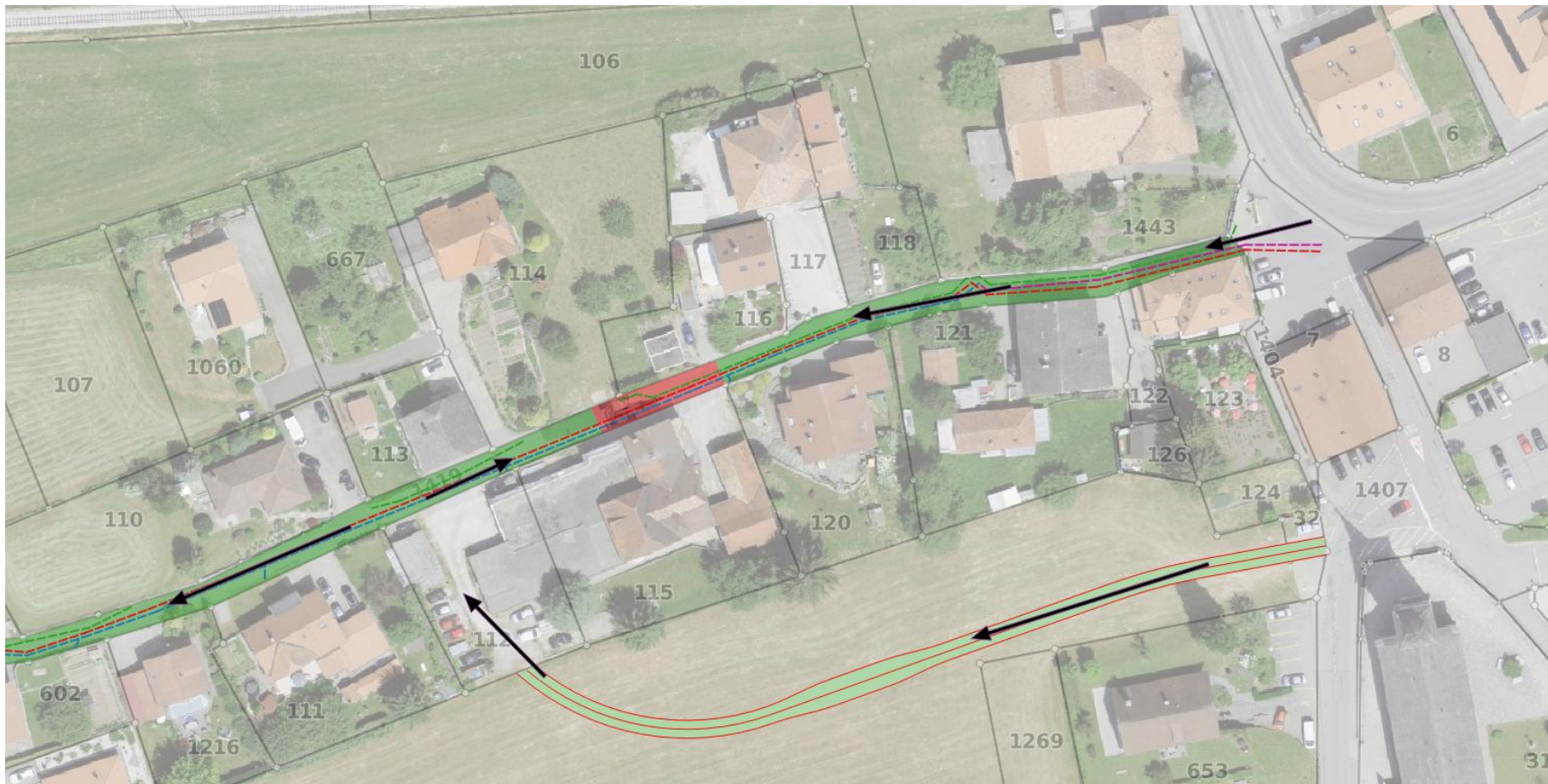
Accès véhicules Art. 121 et 122 impossibles, parking au centre du village et accès piéton garanti



2. Étude technique et déroulement du chantier

+ Solutions pour maintenir les accès riverains durant le chantier :

- Etape 2 : pose des réseaux EU/EC/EP sur l'Ouest de l'Impasse de la Moilleta
Création d'une piste de chantier sur le Pré de la Cure pour garantir les accès riverains

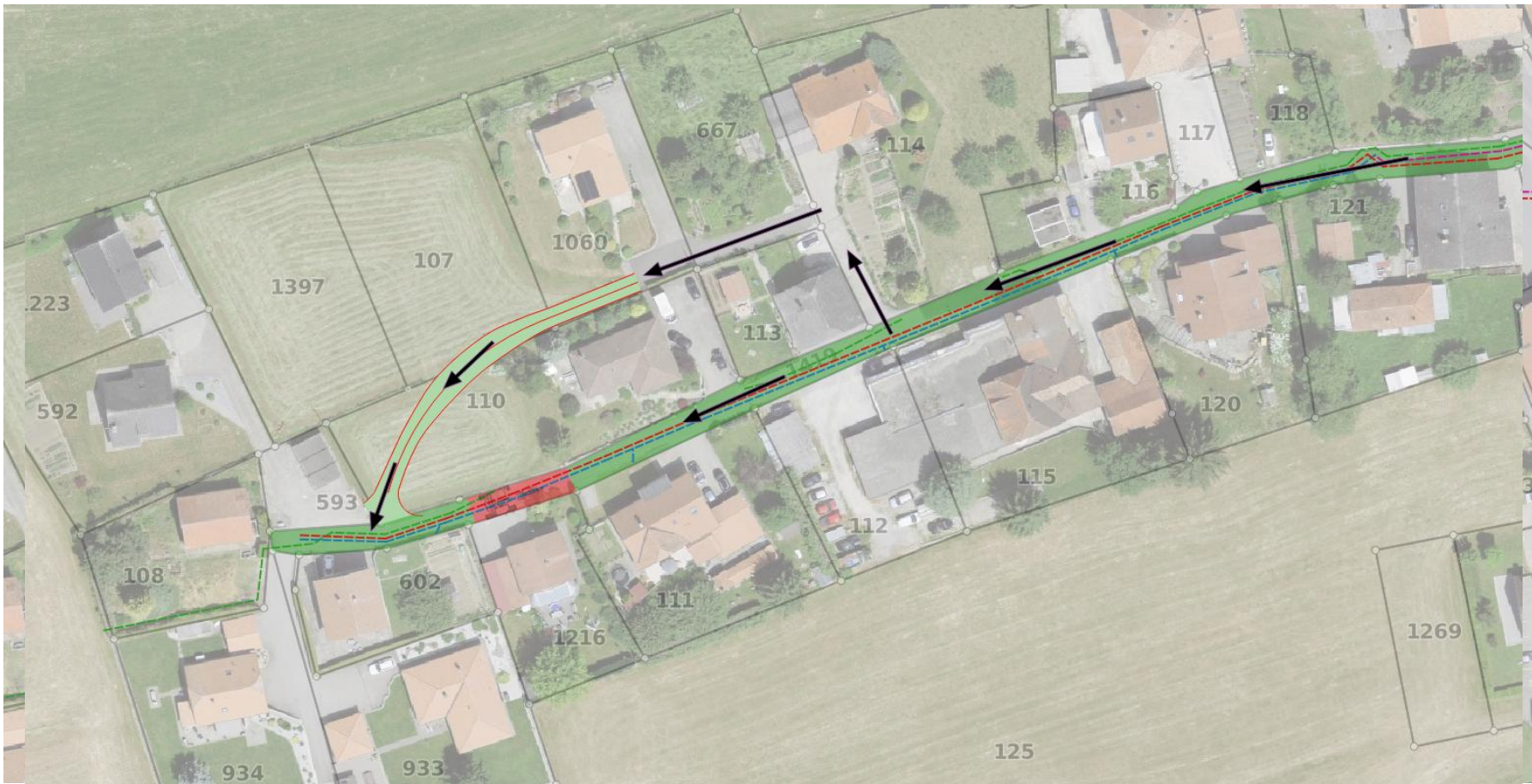


2. Étude technique et déroulement du chantier

+ Solutions pour maintenir les accès riverains durant le chantier :

- Etape 3 : pose des réseaux EU/EC/EP sur le haut de l'Impasse de la Moilleta

Enlèvement de la piste de chantier du Pré de la Cure pour l'installer sur les Art. RF 1060, 107 et 110



Présentation du jour

1

Introduction

2

Étude technique et déroulement du chantier

3

Suite de l'étude

3. Suite de l'étude

+ Phases déjà réalisées :

- Phase 32 : Projet hydraulique
- Phase 31 : Examen préalable (routes)
 - Préavis favorables avec conditions

+ Suite de l'étude :

- Phase 32 : Projet
 - Finalisation du projet routier (modélisation 3D)
 - Adaptations du projet suite aux retours de l'examen préalable
- Phase 33 : Mise à l'enquête
 - Signature des conventions de servitude et emprises
 - Dépôt du dossier : fin mai
 - Permis : d'ici la fin de l'année

+ Suite de l'étude :

- Phase 41 :
 - Appels d'offres commun pour chantier Route du Briez et Impasse de la Moilleta
 - Dossier de soumission : d'ici fin mai
 - Adjudication : début juillet
- Début du chantier :
 - Estimé à début 2026



Merci pour votre attention

CSDINGENIEURS⁺
INGÉNIEUX PAR NATURE